

## AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
Secrétariat Général  
PROGRAMME DE FILETS SOCIAUX AU MALI  
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS  
DE LA BANQUE MONDIALE**

**NOM DU PAYS : MALI**

**NOM DU PROJET : PROGRAMME DE DE FILETS SOCIAUX « JIGISEMEJIRI »**  
**INTITULE DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ETUDE D'EVALUATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE**

**N° Don : D 3480 ML**

**N° de référence : N° ML-JIGISEMEJIRI-160348-CS-INDV STEP : PPM version Word validé le 13/07/2020**

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ETUDE D'EVALUATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

- Dresser un bilan critique des objectifs des Transferts Monétaires d'Urgence : analyser les résultats et les effets à court et moyen termes ; comment les fonds sont-ils actuellement utilisés par rapport aux attentes initiales. Et sur quels points peut-on améliorer l'efficience ?
  - Analyser les rôles et responsabilités des principaux acteurs (prestataires, bénéficiaires et agents du programme) dans la justification des résultats obtenus ;
  - Procéder à un examen des points clés des modalités de mise en œuvre, des défis et des réussites qui ont induits à des succès ou des échecs afin de permettre l'identification des leçons à retenir, notamment la campagne de sensibilisation, le choix des options de paiements, le processus de contractualisation ;
  - appréhender l'utilisation faite par les ménages avec les TM reçus afin d'en mesurer l'utilité/l'importance ;
  - Evaluer la perception des bénéficiaires et de mesurer leur degré de satisfaction en lien avec le système mis en place ;
  - Apprécier les résultats sur la base des effets observés et prévisibles du projet pour les acteurs à la base. Il s'agit, notamment des avantages perceptibles retirés par les ménages bénéficiaires y compris la diversification de leurs moyens de subsistance ;
  - faire des recommandations appropriées en lien avec les résultats de cette étude dans l'objectif de mieux orienter le programme dans sa phase de mise à l'échelle.
- L'évaluation du processus se concentrera sur l'évaluation de la mise en œuvre des opérations pour les ménages bénéficiaires, réparties entre les communes des régions de Kayes (7 301), Koulikoro (4 736), Mopti (7 412), Ségou (4 823). Elle se concentrera aussi sur l'analyse qualitative et quantitative des étapes clés des paiements et tentera de répondre aux questions suivantes et qui pourront être améliorées par le consultant :

- a) En termes d'accessibilité : quelles sont les mesures prises par le programme et les agences pour résorber l'éloignement du site de paiement ? Quel est le taux de réalisation des paiements ? le paiement est-il rapide ? les paiements ont-ils été effectués à temps ? les ménages étaient-ils informés du lieu/date/heure de paiement ? Y va-t-il des retards de paiement ? Comment améliorer le processus de paiement ?
- b) Quels sont les différents types de réclamations observées par les acteurs de la mise en œuvre (à tous les niveaux, depuis le niveau national jusqu'au niveau local) en rapport avec le processus de paiement ? est-ce que des réclamations sont gérées au niveau local ?
- c) Analyse qualitative de contraintes institutionnelles (locales) et proposition de stratégie pour la bonne gouvernance (les mécanismes de coordination, les relations de travail avec les structures déconcentrées et locales, l'organisation interne, la transparence et les mécanismes de redevabilité).
- d) Evaluer la perception des bénéficiaires et leur degré de satisfaction en lien avec le système mis en place ; formuler des propositions d'ajustement de la stratégie d'IEC ;
- e) Evaluer les effets ou et/ impacts induits de la mise en œuvre.

e) Evaluer les effets ou et/ impacts induits de la mise en œuvre.

Les conclusions et recommandations devraient porter sur:

- Les facteurs internes et externes qui ont amélioré ou limité l'efficacité, l'efficience du processus de mise en œuvre et les effets induits.
- Faire des recommandations pour améliorer le processus.

#### RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu du consultant :

- Un plan d'échantillonnage validé par l'UTGFS ;
- Une liste des rencontres prévues et une proposition de visite de terrain aux différents niveaux à soumettre pour validation à l'UTGFS ;
- Les outils d'enquêtes à soumettre pour validation à l'UTGFS
- Un plan de rapport à convenir avec le programme décrivant les différentes phases de mise en œuvre des opérations ;
- Le rapport provisoire de l'étude, en français, fournissant les principaux résultats quantitatifs et qualitatifs des opérations de collectes des données, Le rapport final, en français, après l'atelier, qui prendra en compte les observations et amendements retenus.

La durée totale de la mission, y compris la production des rapports est de 60 jours Ouvrables.

L'Unité Technique de Gestion du Projet de Filets Sociaux au Mali invite les consultants (« Consultants ») individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

La mission sera confiée à un consultant individuel ayant les qualifications suivantes :

Les qualifications recherchées est le suivant :

- De profil sécurité alimentaire, protection sociale, sociologue ou économiste, ayant dirigé au moins trois études du genre et ayant au moins Bac +4 dans l'un des domaines sus cités
- Avoir au moins 03 d'expériences avérées dans l'évaluation des programmes/projets de transferts monétaires ou fournir la preuve d'avoir mené au moins trois études similaires au niveau national ou international ;
- Avoir mené au moins trois enquêtes sur la pauvreté des ménages et l'insécurité alimentaire ;

Il est porté à l'attention des Consultants individuels qu'ils seront sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 8 heures à 16 heures locales.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 02/10/2020 à 16 heures avec la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ETUDE D'EVALUATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE »

Unité Technique de Gestion des Filets Sociaux au Mali

M. Mahmoud SAKO

ACI 2000, Rue 369, porte 120, Bamako - Mali

Tél: 00223 20 22 16 15

Email : msako@jigisemejiri.org , dtall@jigisemejiri.org, mdoucoure@jigisemejiri.org

Nb : Les TDR sont disponibles auprès de Mme DAOU Aissata DIAKITE

BP 101 V. 1010 - 00223 20 22 16 15

ACI 2000  
Rue 369  
Porte - 120